

# Liminaire FO au CDAS du 30 mars 2023

Comité Départemental d'Action sociale

e-mail : fo.drifp44@dgfip.finances.gouv.fr

02 51 12 87 07

Monsieur le Président,

Vous ne l'ignorez pas : les salariés français du public comme du privé sont en colère.

La non-majorité présidentielle, a passé aux forceps, une réforme des retraites qui vise à ajouter deux années de cotisations supplémentaires et un départ à 64 ans, usant de tous les artifices de la 5<sup>ème</sup> République, pour certains de manière inédite, et ce afin de museler la contestation à tous les niveaux.

Et le gouvernement reste sourd alors que 94% des salariés actifs et plus de 80% de la population sont opposés à sa réforme.

Car oui, le peuple, au sens noble, ne s'est pas laissé convaincre par des arguments souvent fallacieux. L'énorme goutte de la réforme imposée a fait déborder un vase d'agacement déjà trop plein.

Les syndicats bien que bafoués et méprisés depuis très longtemps et particulièrement par le pouvoir en place, ont eux pris leur responsabilité et menée une contestation en grande intelligence, et qui a déjà vu des millions de salariés dans la rue depuis le 19 janvier 2023.



C'est dans ce contexte que nos fédérations nationales FINANCES ont décidé de ne pas participer ni au Conseil National d'Action Sociale (C.N.A.S.) ni à la négociation du 4<sup>ème</sup> plan en faveur de l'égalité Femmes/Hommes, et ce parce qu'il leur semble incohérent de maintenir un dialogue social comme si tout ce que traverse le pays n'était pour eux qu'un écho lointain, sans répercussion.

Or, bien évidemment c'est tout le contraire : la représentativité syndicale nationale Finances est "pleinement et gravement préoccupée :

- du contenu et des effets du projet de réforme que porte le Gouvernement, pour les agents des Finances,
- des traces profondes que tout ceci laissera dans la société française,

- de l'avenir d'un dialogue social, au vu du peu d'espace qu'il lui a été laissé au cas d'espèce".

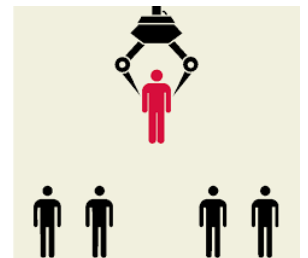
Bien évidemment, à FO Finances 44, nous partageons intégralement cette analyse. C'est pourquoi, nous ne siégerons pas à ce premier CDAS 2023 et quitterons la séance après la lecture de notre liminaire.

Nous profitons de celle-ci pour faire état de notre forte inquiétude pour les agents de la délégation 44 où les méfaits de la réforme de l'Action sociale sont plus que visibles puisqu'ils ne sont plus que 3. Et pas tout à fait actuellement d'ailleurs (...).

Le rôle de la délégation est encore plus fondamental avec tout ce que nous traversons depuis de nombreux mois et nos collègues, même dans des conditions de travail dégradées, font leur maximum pour proposer des activités, après discussion et accord des organisations syndicales, pour tous : enfants, actifs et retraités.

Rappelons en effet que :

- x qu'un emploi a été supprimé en 2015,
- x que deux emplois ont été affectés vers la mission CHORUS,
- x qu'un autre emploi à été supprimé en janvier 2020
- x que l'emploi de l'assistante de délégation partie en retraite en 2022 ne sera vraisemblablement pas remplacé non plus !



..... ce qui porte à 5 suppressions depuis 2015 ! ...et bien évidemment, contre la volonté des représentants des Finances en CDAS44.

Car comme les gouvernants, les responsables de Bercy piétinent le dialogue social, écrasent l'action sociale, rentabilisent chaque ligne sans se préoccuper des incidences que cela peut avoir sur chacun des collègues qui sont confrontés à des difficultés.

**Pour le 44, comme pour le national, le dialogue social ne pourra pas reprendre de manière constructive dans notre ministère, sans que soit démontré par des actes forts que Bercy est disposé à prendre en compte les attentes et besoins des personnels.**